

Le « **Règlement général sur la protection des données** » (**RGPD**), est une législation européenne sur la protection de la vie privée entrée en vigueur en mai 2018. Toutes les entreprises et organisations basées en Europe qui collectent des données sur les citoyens européens sont concernées : grandes entreprises, PME, microentreprises,...

Le cadre GDPR¹

On désigne par « données à caractère personnel », toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée « personne concernée »). Est réputée être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

Nylia asbl collecte et conserve des données personnelles dans son fichier client. Les données clients sont des données obligatoires : nom, prénom, adresse, téléphone, courriel, âge d'un enfant mineur, signature et date et d'autres mentions optionnelles non obligatoires : âge, profession et activité sociale / bénévolat, statut spécifique (étudiant·e, sans emploi / revenus de remplacement, senior, famille nombreuse utiles pour des réductions à certaines activités et visites), adresse de facturation (si nécessaire + n° d'entreprise), sur les restrictions physiques à participer à certaines activités, restriction alimentaire et type de logement choisi (séjour en pension complète avec repas), provenance de l'information pour s'inscrire, commentaires libres.

Aucune utilisation commerciale n'est faite de ces données.

Ces données sont communiquées par les personnes elles-mêmes ou par un parent ou représentant légal pour les enfants mineurs lors de la souscription aux services via un formulaire, via le lien envoyé ou par courriel / newsletter.

Les données obligatoires peuvent être partagées uniquement pour les fins spécifiques des activités si elles sont demandées par le tiers concerné comme la réservation de la chambre, la réservation d'une activité extérieure, le transport du·de la participant·e concernée.

Les données non obligatoires concernant les restrictions physiques à participer à certaines activités, restriction alimentaire et type de logement peuvent être partagées au prestataire de service.

Les autres données non obligatoires restent confidentielles, à usage strictement interne et non partagées à des tiers.

¹ Certains extraits cités sont issus du RÈGLEMENT (UE) 2016/679 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

DONNÉES SENSIBLES

Le cadre GDPR

Certaines données personnelles sont plus sensibles que d'autres. Il s'agit, par exemple, d'informations relatives à l'ethnie, la santé, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques, l'affiliation à un syndicat, les préférences sexuelles ou le passé judiciaire. Ces données ne peuvent être ni collectées, ni enregistrées, ni même demandées. Nylia asbl ne conserve aucune donnée personnelle sensible.

Principe I : Transparence

La base du présent document est publiée sur le site web de Nylia asbl. Il justifie la collecte des données et relate les finalités d'usage de celles-ci.

Principe II : Consentement

Le cadre GDPR désigne, par « consentement » de la personne concernée, toute manifestation de volonté, libre, spécifique, éclairée et univoque par laquelle la personne concernée accepte, par une déclaration ou par un acte positif clair, que des données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement.

Fichier client

Le public ou les bénéficiaires de Nylia asbl donne lui-même et volontairement leurs données personnelles via un formulaire ou lors d'une demande d'information ou de services. Ces données sont utilisées pour l'établissement des factures pour toutes les prestations et pour la communication avec le client. Toutefois, si un client particulier ne souhaite pas que ses données soient associées à une prestation, il peut, au choix, utiliser un pseudonyme lorsqu'il remplit le formulaire, demander que le client particulier Générique (Particulier) soit utilisé dans la facturation.

Si les données personnelles n'ont jamais été utilisées dans le cadre d'une facturation, elles peuvent être effacées du fichier client à la demande de celui-ci.

Principe III : Le droit à l'oubli et à l'accès de ses données

Le cadre GDPR atteste de l'existence du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci.

Le public ou les bénéficiaires peuvent demander à :

- Consulter l'ensemble des données que Nylia asbl possède sur eux ;
- Rectifier ou modifier les données écrites que Nylia asbl possède sur eux ;
- Effacer toutes les données que Nylia asbl possède sur eux.

Principe IV : Limitation des finalités

Le cadre GDPR précise qu'il faut impérativement s'assurer que les données encodées et sauvegardées sont utilisées à des fins explicites, spécifiques, légitimes et pour aucun autre objectif que celui mentionné de manière publique et transparente. Les données doivent être utilisées de manière sécurisée (afin de protéger les données contre leur destruction, perte, altération, divulgation ou accès...).

Les organisations devraient donner la priorité à la minimisation des données, aux restrictions d'utilisation et à la non-distribution des données à d'autres personnes sans une vérification des intérêts. Ce principe peut être contraire au concept de « big data ».

Fichier client

Les données encodées sont utilisées pour :

- Acheminer les informations/produits commandés chez le client (par courrier ou courriel) ;
- Contacter les clients et toute personnes ayant volontairement souscrit à la mailing-list pour leur faire part d'informations relatives aux services.
- Pour les fins spécifiques de séjour, stages, activités si elles sont demandées par Nylia asbl pour le tiers concerné comme la réservation de la chambre, la réservation d'une activité extérieure / d'un transport, les repas à préparer, etc.

En dehors de ces trois objectifs légitimes, Nylia asbl ne fait aucune utilisation de ces données. Nylia asbl respecte le principe de minimisation des données : seules les données indispensables au service sont conservées.

Photos

En dehors des utilisations autorisées par les bénéficiaires (par courriel ou via le formulaire « Autorisation d'utilisation d'image »), aucun usage n'est fait des photos réalisées.

Principe V : Exactitude des données

Le cadre GDPR prévoit que les données à caractère personnel doivent être exactes et, si nécessaire, tenues à jour. Toutes les mesures raisonnables doivent être prises pour que les données qui sont inexactes, eu égard aux finalités pour lesquelles elles sont traitées, soient effacées ou rectifiées sans tarder. Dans la mesure du possible, Nylia asbl tient à jour leurs fichiers-clients.

Principe VI : Intégrité et confidentialité

Le cadre GDPR prévoit que les données doivent être utilisées de manière sécurisée (afin de protéger les données contre leur destruction, perte, altération, divulgation ou accès...). Nylia asbl assure le rôle de délégué à la protection des données.

Fichier client

Les données sont protégées. L'accès à ces données est protégé et accessible seulement à Nylia asbl.

Principe VII : Responsabilité

Le cadre GDPR stipule que le responsable du traitement des données doit être capable de démontrer que les prescrits du RGPD sont respectés. Nylia asbl respecte les normes établies par le GDPR, pour le cadre de ce document et pour l'accès aux disques durs de stockage des données.

Principe VIII : Automatisation

Le cadre GDPR précise que les personnes ont le droit de ne pas être soumises à des décisions automatisées. Les organisations seront obligées d'assurer qu'un individu obtienne une intervention humaine, puisse exprimer son point de vue, reçoive une explication et conteste la décision à Nylia asbl, toutes les décisions concernant le traitement des données de ses clients demeurent effectuées par des interventions humaines et les contacts avec sa clientèle demeurent dans un cadre d'humain à humain.

CONCLUSION

Nylia asbl traite les données à caractère personnel de manière licite et transparente, en garantissant la loyauté envers les personnes dont les données à caractère personnel sont traitées.

Si vous voulez prendre connaissance du texte complet issu du Journal officiel de l'Union européenne, vous pouvez ouvrir le document en cliquant sur le lien ci-joint :
RGPD officiel UE. - https://8392f998-fd9c-46b2-a867-d835f44f7093.filesusr.com/ugd/3ea622_182bf8fd490c43b5b9d3ea69c587a0b1.pdf.

Le présent document peut également être demandé par mail via :
nyliaasbl@gmail.com

L'équipe de Nylia asbl vous remercie de votre confiance.